

RAPPORT ANNUEL CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE ROUYN-NORANDA

24
25

Année 2024-2025





En couverture, l'arrivée en février 2024 de la mascotte Madame Vigie, une autruche vigilante, créée par le Collectif 117 pour soutenir la campagne « Fais pas l'autruche ». Sa mission est de sensibiliser les élèves, les parents et la communauté à l'importance de la vigilance et du respect des règles de sécurité aux abords des écoles.

Le Collectif 117 regroupe de nombreux organismes mobilisés pour la sécurité routière régionale dont la Sûreté du Québec, le ministère des Transports, la Société de l'assurance automobile du Québec, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, la Ville de Rouyn-Noranda, Autobus Maheux, Transport scolaire Rouyn-Noranda, des entreprises minières et industrielle, ainsi que les cinq centres de services scolaires de la région.

CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE DE ROUYN-NORANDA
RAPPORT ANNUEL 2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
 1. PRESENTATION	
PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	6
1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE en bref	6
1.2 FAITS SAILLANTS	9
1.3 SERVICES ÉDUCATIFS ET AUTRES SERVICES	11
 2. GOUVERNANCE	
GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	16
2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE	18
2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE	22
2.4 DIVULGATIONS RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS	22
 3. RÉSULTATS	
RÉSULTATS	24
3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	24
3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE	30
3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES	31
 4. RESSOURCES	
Utilisation des ressources	
4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSRN	32
4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2024-2025 (ÉTATS FINANCIERS)	35
4.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS	36
4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS	36
4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES	37

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Frédérique Karsenti

L'année 2024-2025 a été marquée par une volonté commune et renouvelée de se centrer sur le déploiement d'actions orientées autour de deux grands axes : soutenir efficacement la réussite éducative des élèves et offrir à tous un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant, et cela, malgré un contexte sur fond d'efforts budgétaires et de pénurie de personnel.

Soutenir efficacement la réussite éducative des élèves

Ainsi, en cohérence avec notre plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et la planification stratégique du ministère de l'Éducation (MEQ), le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) a mis au cœur de ses priorités l'engagement collectif, le leadership pédagogique et l'implantation de pratiques pédagogiques à fort impact sur la réussite des élèves. Outre la formation, l'accompagnement et le soutien aux milieux, le CSSRN a mis en place et déployé un recueil de pratiques d'enseignement accessibles dont l'efficacité a été démontrée par la recherche, et ce, afin d'améliorer les apprentissages, la motivation et la réussite des élèves.

[...] le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) a mis au cœur de ses priorités l'engagement collectif [...]

Afin de compléter la gamme d'outils proposée par le MEQ, notre organisation s'est également dotée d'un comité de pilotage qui travaille, en collaboration avec le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CÉRÉ), au déploiement de tableaux de bord accessibles à tous. Soutenu par des actions concrètes, des stratégies éprouvées et des outils adaptés, ce comité accompagne les milieux afin de mieux cibler les priorités du CSSRN et de ses établissements, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

Des milieux sains, sécuritaires et bienveillants

Le comité pour un milieu sain, sécuritaire et bienveillant (MSSB) a poursuivi ses travaux en priorisant des actions concrètes pour améliorer le climat en milieu de travail. Des sondages, des outils et des campagnes de sensibilisation ont été déployés afin de soutenir le personnel. Ces initiatives, qui ne sont que le balbutiement d'un travail de longue haleine, participent à la construction de milieux

éducatifs où chacun peut évoluer dans la sérénité et le respect.

En tant que communauté qui prône la bienveillance, la valorisation du personnel a été au centre de nos préoccupations.

À travers différents projets de communication et de reconnaissance, nous avons cherché à souligner la contribution essentielle de tous les membres du personnel, qu'ils œuvrent directement auprès des élèves ou en soutien aux opérations administratives.

Le programme d'insertion professionnelle, toujours en développement, vise quant à lui à accompagner le personnel nouvellement embauché et à favoriser leur rétention dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Une année d'adaptation et de résilience

Comme plusieurs organisations, le CSSRN a dû composer avec des contraintes en cours d'année. Ces ajustements ont nécessité solidarité, rigueur et créativité : qualités qui caractérisent l'ensemble de notre personnel et ses instances. Nous les en remercions sincèrement.

La mobilisation de nos équipes et la force du collectif nous ont permis de continuer à offrir des services éducatifs de qualité, dans le respect de notre mission : instruire, socialiser et qualifier les élèves, tout en les préparant à devenir des citoyens : fiers, ouverts sur le monde, respectueux, créatifs, audacieux, engagés et responsables.

Ensemble, nous continuons, jour après jour, à créer l'avenir.

ANNE-FRÉDÉRIQUE KARSENTI

Directrice générale

Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Genevieve Wagner

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le rapport annuel de l'année 2024 2025 du Centre de services scolaire de Rouyn Noranda.

Cette année, le conseil d'administration a poursuivi sa mission avec rigueur et responsabilité. Au fil des séances, nous avons, entre autres, assuré l'adoption du budget 2024-2025 et procédé à la mise à jour de plusieurs politiques, en plus d'entériner le code d'éthique applicable à l'ensemble des personnes qui œuvrent auprès de nos élèves. Ces travaux, parfois moins visibles, sont au cœur de notre mandat : ils garantissent transparence, équité et sécurité dans tous nos milieux.

Je tiens à souligner l'implication rigoureuse des membres du CA, ainsi que la collaboration soutenue de la direction générale et de l'ensemble du personnel. Grâce à leur engagement, notre organisation poursuit sa mission dans un environnement sain, sécuritaire et bienveillant, où chaque décision est guidée par la réussite et l'intérêt des élèves.

Grâce à leur engagement, notre organisation poursuit sa mission dans un environnement sain, sécuritaire et bienveillant [...]

À toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à faire du CSSRN un lieu d'apprentissage et de développement exceptionnel, merci. Ensemble, continuons d'œuvrer avec intégrité et détermination pour la réussite et l'épanouissement de chacun.

GENEVIÈVE WAGNER

*Présidente du conseil d'administration
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda*

1.0 PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) compte 15 établissements scolaires dans la MRC de Rouyn-Noranda. Ils sont majoritairement ruraux et huit de ceux-ci sont considérés en milieux défavorisés. Le CSSRN dénombre ainsi plus de 6 500 élèves (jeunes et adultes) répartis sur une superficie de 6 484 km².

DISTRICT 1

L'école primaire Cléricy-Mont-Brun est un établissement scolaire dans un milieu rural. Un projet soutenu par le conseil d'établissement a permis de regrouper 86 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire dans un même pavillon. L'école primaire Cléricy-Mont-Brun se situe dans le 10^e rang décile de l'IMSE*. 49 élèves fréquentent le service de garde et on y compte à peu près 82 dineurs. Les pavillons sont situés à environ 30 kilomètres de Rouyn-Noranda pour Cléricy et à 43 kilomètres pour Mont-Brun.

L'école primaire des Collines (de D'Alembert) est une école rurale. Elle accueille 119 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire. La majorité des élèves sont transportés en autobus puisque le territoire d'assignation est très grand. Le service de garde accueille autour de 81 élèves et 117 y dînent. Les élèves se situent dans le 9^e rang décile de l'IMSE. L'école est située à environ 17 km du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire Notre-Dame-de-Protection est une école urbaine. Le service de garde reçoit environ 239 élèves et 334 dineurs. Il y a 365 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire qui fréquentent l'école. Ceux-ci se situent dans le 8^e rang décile de l'IMSE. L'école

est située près du lac Osisko, de l'hôpital et du Centre musical en Sol mineur ainsi qu'à quelques pâtés de maisons de la Fonderie Horne.

L'école primaire Sacré-Cœur est une école urbaine. Elle est organisée en deux bâtiments, l'école Sacré-Cœur et le Petit Sacré-Cœur. 467 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire fréquentent l'école. Ceux-ci se situent dans le 5^e rang décile de l'IMSE. Approximativement, 255 élèves vont au service de garde et 371 y dînent le midi. L'école est située au centre-ville de Rouyn-Noranda à 4 kilomètres du centre administratif.

DISTRICT 2

L'école primaire Entre-Lacs (quartier Cloutier) est une école rurale. Elle accueille 107 élèves du préscolaire au 3^e cycle. Ceux-ci se situent dans le 7^e rang décile de l'IMSE. Le service de garde reçoit environ 60 élèves et on compte 107 dineurs. L'école se trouve à 30 kilomètres du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire de l'Étincelle et son pavillon de la Petite-Étincelle (quartier Évain) est située dans un secteur semi-urbain en plein développement

* IMSE : Indice de milieu socio-économique

domiciliaire. Autour de 285 élèves fréquentent le service de garde régulièrement ou sporadiquement. Ce service est basé au sous-sol de l'église du quartier Évain. À noter qu'environ 392 élèves dînent dans cette école et son pavillon qui accueillent 496 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire. Ceux-ci se situent dans le 1^{er} rang décile de l'IMSE. Ces écoles sont situées à environ 11 kilomètres du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire des Kekeko (quartier de Beaudry) est une école rurale. Les élèves proviennent majoritairement du quartier de Beaudry. La majorité des élèves arrivent en autobus puisque le territoire d'assignation est très grand. Le midi, environ 143 élèves y dînent tandis que 120 profitent des services de garde matin et soir. L'école accueille 169 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire. Ceux-ci se situent dans le 5^e rang décile de l'IMSE. L'école est située à environ 21 kilomètres du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire Notre-Dame-de-Grâce est une école en zone urbaine. L'école accueille 538 élèves du préscolaire au 3^e cycle. Ceux-ci se situent dans le 9^e rang décile de l'IMSE. Le service de garde reçoit autour de 326 élèves ainsi que 479 dineurs. Elle est entourée de deux centres d'hébergement pour personnes âgées. Elle se trouve à proximité de la Bibliothèque municipale et du Musée d'art de Rouyn-Noranda.

DISTRICT 3

L'école primaire de Bellecombe est une école en milieu rural. Étant donné que la majorité de la clientèle est transportée en autobus, on reçoit le midi environ 57 élèves. Avant et après les classes, l'école prête ses locaux à un service de garde en milieu scolaire qui accueille 30 élèves. Ce sont 64 élèves au total du préscolaire au 3^e cycle du primaire qui fréquentent ce milieu. Ceux-ci se situent dans le 8^e rang décile de l'IMSE. L'école est située à 19 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda.

L'école primaire de Granada est située dans un secteur semi-urbain en plein développement domiciliaire. La majorité des élèves arrivent en autobus puisque le territoire d'assignation est très grand. Le midi, approximativement 325 élèves y dînent et ils sont 253 à fréquenter les services de garde matin et soir. L'école accueille 358 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire. Ceux-ci se situent dans le 4^e rang décile de l'IMSE. L'école est située à environ 7 kilomètres du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire de la Grande-Ourse, qui n'est pas une école de quartier, est située en milieu urbain, au centre-ville de Rouyn-Noranda. Il est important de spécifier que cette école est située dans le centre Élisabeth-Bruyère et qu'elle fait partie du regroupement des écoles alternatives. Les enfants de tous les quartiers peuvent y accéder, selon le nombre de places disponibles. On y regroupe 73 élèves du préscolaire au 3^e cycle du primaire. Ceux-ci se situent dans le 7^e rang décile de l'IMSE. Le service de garde accueille 70 élèves, dont environ 65 pour dîner.

L'école primaire Kinojévis (quartier de McWatters) est une école rurale. L'école accueille 161 élèves du préscolaire au 3^e cycle. La majorité des élèves sont transportés en autobus puisque le territoire d'assignation est très grand; plus de 50 kilomètres à couvrir jusqu'au lac Vaudray. Ils sont 96 à fréquenter le service de garde matin et soir et autour de 158 le midi. Les élèves se situent dans le 3^e rang décile de l'IMSE. L'école est située à environ 11 kilomètres du centre-ville de Rouyn-Noranda.

L'école primaire Le Prélude est une école urbaine. Le service de garde pour les périodes du matin et du soir reçoit environ 193 élèves et 278 dînent à l'école. Le Prélude dessert 254 élèves du 1^{er} cycle du primaire au 3^e cycle du primaire tandis que le pavillon Mgr Pelletier dessert 94 élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle. Elle est dans le 6^e rang décile de l'IMSE. L'école est située dans le milieu urbain de Rouyn-Noranda à 2 kilomètres du centre administratif.

DISTRICT 4

L'école secondaire La Source est un établissement urbain dont la clientèle provient de cinq établissements des milieux urbains et ruraux des districts 1 et 2. Cette école secondaire accueille près de 985 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Ceux-ci se situent dans le 5^e rang décile de l'IMSE. L'école fait partie du complexe La Source-Polymétier partageant des infrastructures avec le centre de formation professionnelle Polymétier.

DISTRICT 5

L'école secondaire D'Iberville est un établissement urbain dont la clientèle provient de sept établissements des districts 2 et 3. Cette école secondaire, qui compte aussi les services offerts à la clientèle du site La Maison¹ du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, accueille 1 380 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Cette

1. PRESENTATION

école se situe dans le 5^e rang décile de l'IMSE. Située sur la rue Forbes, elle est à proximité de deux centres d'études postsecondaires, c'est-à-dire le campus de Rouyn-Noranda de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le campus de Rouyn-Noranda du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

¹ La Maison du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue accueille également des élèves du primaire.



*L'école Le Prélude en juin 2025,
à quelques semaines d'une
nouvelle rentrée!*

1.2 FAITS SAILLANTS

- Le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda uni ses forces à celles des autres centres de services scolaires de la région et s'engage dans la campagne « **Fais pas l'autruche** », visant la sécurité aux abords des écoles et en transport scolaire. Cette initiative du Collectif 117 s'inscrit dans une volonté commune de garantir un environnement sécuritaire pour tous. En unissant nos forces, nous pouvons partager régionalement et de façon efficiente des outils, des idées et des bonnes pratiques. Cela crée un mouvement collectif puissant et une plus grande visibilité. En travaillant main dans la main, nous montrons à nos enfants l'importance de la solidarité et de la responsabilité collective. *Photo 1*
- L'année scolaire 2024-2025 s'est déroulée dans un contexte marqué par une pénurie de main-d'œuvre persistante et des restrictions budgétaires importantes, notamment un gel d'embauche. Cette réalité a complexifié la gestion des effectifs, exigeant une analyse plus fine des besoins organisationnels et la soumission de demandes d'exemption afin de pourvoir certains postes essentiels. Ces démarches, parfois longues, ont entraîné des délais dans la dotation et exercé une pression supplémentaire sur les équipes, particulièrement lorsqu'il s'agissait de postes stratégiques pour le bon fonctionnement de l'organisation.
- De la grande visite à l'école Notre-Dame-de-Protection! Le 16 octobre 2024, quelques classes ont eue le privilège d'accueillir **M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation**. Les élèves ont eu l'opportunité de présenter leurs projets et de jaser un peu avec le ministre. De beaux souvenirs (et des sourires!) pour tous ceux qui étaient présents. *Photo 2*
- La campagne **Inspire le respect** est entrée dans sa deuxième année en 2024-2025. Afin de se faire connaître au-delà des murs des écoles et des centres, le comité pour un milieu sain, sécuritaire et bienveillant a choisi d'afficher sur les panobus disposés sur les minibus de la Ville de Rouyn-Noranda. Une visibilité qui s'étend à toute la communauté. *Photo 3*
- C'est l'enseignante en arts plastiques de l'école La Source, Chantale Lafrance, qui a reçu le **prix Régál culture-éducation** à l'automne 2024. Ces prix, remis par la Ville de Rouyn-Noranda, célèbre les contributions des citoyennes et citoyens dans divers domaines culturels. Mme Lafrance a été honorée pour l'ensemble de ses projets (visites au musée, club photo et voyages culturels), pour son engagement et pour sa créativité.

Photo 4



1. PRESENTATION

- C'est en janvier 2025 qu'a débuté la campagne « **C'est beau le monde de l'éducation** », des capsules vidéo mettant en lumière les gens du CSSRN. Un projet qui avait pour objectif de valoriser les métiers de l'éducation en démontrant la beauté des humains, de l'éducation, et du CSS. Voyez-les toutes sur la page *Youtube* du CSSRN. Bon visionnement! <https://www.youtube.com/@centredeservicesscolaireRN> *Photo 5*
- La direction générale du CSSRN a de nouveau souligné, en mai 2025, les **25 ans de service des membres de son personnel**. C'est dans une cérémonie simple et chaleureuse qu'une vingtaine de membres du personnel ont défilé sur la scène de la grande salle du Centre Élisabeth-Bruyère, pris fièrement la pose avec leur direction et signé le livre d'or de l'organisation. Félicitations à : Anie Tondreau, Annie Bordeleau, Caroline Brousseau, Christine Lamonde, Cindy Lapointe, Danielle Poulin, Dany Desrochers, David Tremblay, Johanne Côté, Kathie Bousquet, Kathy France Rollin, Laurier Lebel, Manon Girard, Martin Grenier, Renée-Christine Lavoie, Sébastien Lampron, Sylvie Létourneau, Valérie Cimon, Valérie Lemieux et Vicky Plante.
- La toute première édition du **Rendez-vous santé et bien-être** s'est déroulée le 16 mai 2025, portée par un élan de bienveillance, d'expertise et de connexion humaine. De nombreux conférenciers, animateurs d'ateliers et collaborateurs ont partagé leur savoir avec générosité et passion. Un succès! Les participants enthousiastes ont grandement enrichi cette première édition. *Photo 6*
- Le CSSRN a été magnifiquement bien représenté sur le podium de la 27^e édition du **Défi OSEntreprendre Abitibi-Témiscamingue**. Ainsi, 4 initiatives de chez nous se sont démarquées et ont reçu des bourses :
 - Le kiosque de Noël de l'école La Source;
 - Le refuge au coeur de la forêt de l'école de Granada;
 - Les minis concierges de l'école de Granada;
 - La boîte de ravitaillement de l'école D'Iberville.
- Le Centre Polymétier a conclu sa participation à la 17^e édition des **Olympiades québécoises des métiers et des technologies** en soulignant l'excellence des élèves impliqués dans cette aventure. Félicitations à Kelly-Ann Leduc (comptabilité), Maxime Parrot (charpenterie-menuiserie) et Olivier Bougie (électricité), qui se sont vu remettre un médaillon d'excellence, une distinction décernée aux élèves ayant obtenu des résultats supérieurs à la moyenne dans leur discipline. *Photo 7*
- Le CSSRN a souligné la première **Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation**, du 17 au 21 mars 2025. Sur le thème *Renforcer le respect et le civisme dans nos écoles*, les activités proposées contribuaient à favoriser le développement de relations interpersonnelles harmonieuses et respectueuses. Les ressources et activités ont été partagées à l'ensemble des élèves, des parents et du personnel. *Photo 8*
- La deuxième édition du Symposium d'échanges pédagonumériques (**SÉPAT**), tenu à Rouyn-Noranda le 16 mai 2025, a permis de réunir des membres du personnel scolaire et des experts du milieu autour d'un objectif commun : faire progresser l'intégration du numérique en éducation. Une collaboration entre l'UQAT et le CSSRN, qui contribue à outiller les participantes et participants à enrichir les expériences d'apprentissage à l'aide du numérique. *Photo 9*



1.3 SERVICES ÉDUCATIFS ET AUTRES SERVICES

Les services éducatifs offerts aux élèves de l'ensemble du CSSRN comprennent des services d'éducation préscolaire, des services d'enseignement primaire et secondaire, des services de formation générale des adultes et de formation professionnelle, des services de l'adaptation scolaire, des services éducatifs complémentaires et des services particuliers.

1. LES SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de son parcours scolaire et personnel et de lui permettre de s'intégrer graduellement dans la société.

Il importe de préciser que chaque groupe de préscolaire 4 ans et 5 ans bénéficie d'une heure d'éducation physique par semaine avec un spécialiste. En 2024-2025, il y avait 18 classes à temps plein sur le territoire, dont une pour des élèves de 4-5 ans ayant des besoins particuliers (EHDAA).

2. LES SERVICES D'ENSEIGNEMENT

Au primaire, ces services ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Au secondaire, ces services ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et

consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou une qualification et, le cas échéant, de poursuivre des études supérieures.

Au primaire et au secondaire, la classe spécialisée et la classe de cheminement particulier de formation sont des modes d'organisation de l'enseignement qui peuvent permettre de répondre aux besoins de certains élèves en vue de leur réussite scolaire.

La classe spécialisée est un regroupement d'élèves qui nécessitent des mesures particulières pour réaliser les apprentissages.

Le cheminement particulier de formation est un mode d'organisation de l'enseignement pour l'élève de l'école secondaire qui présente un retard scolaire tel qu'il compromet, tout au moins pour un temps, la réussite scolaire de l'élève dans le contexte d'une classe régulière et nécessite ainsi des mesures particulières.

- Un *cheminement particulier de type temporaire (CPT)* vise l'intégration à l'un des cheminements réguliers, en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'études professionnelles.

1. PRESENTATION

- *Un cheminement particulier de type continu (CPC)* vise l'intégration de l'élève à un programme de formation davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités (ex. : un programme du parcours de formation axé sur l'emploi).

3. LES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Ils ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Ce sont des programmes :

- de soutien visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage;
- de vie scolaire visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;
- d'aide visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.

Les services éducatifs complémentaires comprennent les services :

- de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- d'éducation aux droits et aux responsabilités;
- d'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- d'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- de psychologie;
- de psychoéducation;
- d'éducation spécialisée;
- d'orthophonie;
- d'ergothérapie;
- de santé et de services sociaux;
- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

4. LES SERVICES PARTICULIERS

Ils ont pour but de permettre à l'élève de profiter pleinement des autres services éducatifs :

- en favorisant l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à son intégration aux activités éducatives;
- en lui assurant un soutien aux apprentissages en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;
- en adaptant l'enseignement ou le cadre d'organisation scolaire et du service d'enseignement.

Les services particuliers comprennent :

- le soutien à la réussite éducative des élèves autochtones;
- le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones;
- l'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

5. LES CLASSES SPÉCIALISÉES AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

École Sacré-Cœur

Ces classes sont destinées à des élèves qui, en raison de certaines caractéristiques (EHDAA), sont regroupés afin de recevoir un enseignement plus adapté à leurs intérêts ou à leurs besoins. Des mesures particulières sont nécessaires pour que ces élèves puissent réaliser leurs apprentissages, dont la baisse importante de ratio qui est encadrée par des encadrements légaux.

Clientèle desservie

L'élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation pour lequel le plan d'intervention recommande les services en classes spécialisées à la suite de l'évaluation de ses besoins et capacités.

Programmes offerts et répartition des matières

L'élève qui est recommandé à ce service reçoit des mesures d'aide correspondantes à ses besoins. Les enseignants utilisent les programmes adaptés prescrits par le ministère ou le Programme de formation de l'école québécoise utilisé dans les autres classes du CSSRN, mais adapté aux besoins de l'élève ainsi que des programmes spécialisés.

6. LES SERVICES ÉDUCATIFS AU SECONDAIRE

Services offerts à l'école La Source :

- Des services de récupération sont offerts par le personnel enseignant dans toutes les matières pour les élèves qui en ressentent le besoin;
- Un accompagnement et un soutien par des enseignants-ressources sont offerts aux élèves en difficulté en mathématique, en français et en gestion de comportement;
- Un service d'orthopédagogie est aussi offert

auprès des élèves de 1^{re} secondaire en classe de soutien;

- Une classe de cheminement particulier temporaire (CPT); un maximum de 20 élèves peut y être inscrit. L'objectif est de consolider les acquis de la 6^e année du primaire pour permettre l'intégration à l'un des cheminements réguliers du secondaire.

Projets pédagogiques particuliers (PPP)

Dans le cadre de la persévérance et la réussite éducative, il sera possible pour certains élèves de l'école La Source de participer à un PPP. Des critères d'admissibilité sont mis en place dans le but de maintenir une certaine rigueur.

Projets pédagogiques particuliers (PPP) offerts à l'école La Source

Dans le cadre de la persévérance et la réussite éducative, il sera possible pour certains jeunes de l'école La Source de participer à une concentration (PPP) de leur choix.

Afin de permettre à ces jeunes de concilier sports, arts et études, un maximum de quatre périodes seront consacrées à ces projets pédagogiques particuliers pour les cours suivants :

- hockey PLUS;
- baseball;
- soccer;
- danse et arts de la scène;
- H2O – Activités aquatiques;
- multisports et plein air.

Options PLUS

- arts plastiques PLUS (5 périodes) - Offert en 1^{re} et 2^e secondaire;
- art dramatique PLUS (5 périodes) - Offert en 1^{re} secondaire.

Cheminements particuliers de formation de types continus offerts à l'école La Source

Les élèves de niveau 1^{er} et 2^e cycle du primaire qui ont moins de 15 ans sont ciblés par ces services. Chaque élève est regroupé par profil à son arrivée en français langue d'enseignement, en mathématique et en anglais langue seconde. Le classement est fait selon sa progression dans les années subséquentes (ou pendant l'année scolaire exceptionnellement). Ces élèves bénéficient des services d'un titulaire.

Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) - offert à l'école La Source

Le Programme de formation de l'école québécoise

du deuxième cycle du secondaire inclut une partie spécifique au parcours de formation axée sur l'emploi et ses deux formations : la Formation préparatoire au marché de travail et la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Dans le contexte de la diversification des parcours offerts aux élèves, le PFAE fournit à des jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires la possibilité de poursuivre leur scolarité dans des contextes différents et selon une pédagogie adaptée afin d'obtenir un certificat officiel attestant d'une formation qualifiante qui les prépare au marché du travail.

• Formation préparatoire au marché du travail (FPT)

L'élève visé par ce programme est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre et n'a pas atteint les exigences du programme d'études du primaire. Il peut avoir accès à la FPT (maximum 20 élèves) qui est une formation de type continu sur 3 ans.

• Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMSS)

L'élève visé par ce programme d'une durée d'un an est celui ayant au moins 15 ans et n'ayant pas obtenu les unités du 1^{er} cycle du secondaire de français et de mathématiques (échec en 1^{re} ou en 2^e secondaire).

Services offerts à l'école D'Iberville :

- Des services de récupération, d'aide aux devoirs et aux leçons sont offerts dans toutes les matières pour les élèves qui en ressentent le besoin.
- Un accompagnement et un soutien par des enseignants-ressources sont offerts aux élèves en difficulté en mathématique ou français.
- Un service d'orthopédagogie en français et en mathématique est aussi offert auprès des élèves du premier cycle du secondaire.
- Une classe de cheminement particulier temporaire (CPT) est en place à l'école D'Iberville; un maximum de 20 élèves peut y être inscrit. L'objectif est de consolider les acquis de la 6^e année du primaire pour permettre l'intégration à l'un des cheminements réguliers du secondaire;
- Francisation.

Projets pédagogiques particuliers (PPP) et programmes Sport-études (3^e, 4^e et 5^e secondaire) à l'école D'Iberville

Afin de favoriser la persévérance et la réussite éducative, il est possible pour certains élèves de l'école D'Iberville de participer à une concentration ou à un programme Sport-études.

1. PRESENTATION

Pour ce faire, la grille-matières est modifiée afin de respecter le régime pédagogique. Les élèves doivent être autonomes et disciplinés. Un encadrement et un suivi leur sont offerts afin de les guider et de leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions.

Afin de permettre à ces élèves de concilier le projet pédagogique particulier et les études, entre six périodes (PPP) et neuf périodes (programme Sport-études) seront consacrées à celle-ci.

Possibilités offertes aux élèves :

- volleyball DLTA¹ et multisports;
- basketball DLTA et multisports;
- hockey DLTA et multisports;
- badminton;
- entraînement musculaire et sports de combat;
- SPARK, bien-être et performance;
- patinage artistique;
- danse;
- escalade;
- robotique;
- écologie et plein air;
- guitare;
- théâtre;
- arts visuels;
- improvisation;
- hockey (Sport-études);
- gymnastique (Sport-études).

** Les projets pédagogiques particuliers et les programmes Sport-études se dérouleront sur la totalité de l'année scolaire.*

¹ Développement à long terme de l'athlète (DLTA)

Classes spécialisées à l'école D'Iberville

Les programmes suivants sont offerts dans ces classes selon les caractéristiques des élèves.

L'intégration des matières est priorisée.

- Programmes éducatifs destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère : CAPS* (5 à 15 ans) et DÉFIS (16 à 21 ans).
- Programmes d'études adaptés destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde.

Service d'enseignement au site La Maison

Clientèle desservie

Les élèves qui sont sous la responsabilité du Centre jeunesse du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue en placement interne.

Classes offertes et répartition de la clientèle

Les services sont répartis dans deux groupes de 20 élèves au maximum au primaire et de 20 élèves au maximum également au secondaire. Le nombre d'élèves est variable selon les entrées et sorties en cours d'année. Le temps d'enseignement est réparti sur quatre jours.

Classes Ress'Or au secondaire

Clientèle desservie

Les élèves qui reçoivent les services de la classe Ress'Or présentent des besoins particuliers, tant au niveau comportemental que psychologique. Les élèves qui bénéficient des services de cette classe reçoivent un soutien personnalisé pour les aider à développer leurs compétences psychosociales et à s'outiller pour réussir.

Tous ces élèves bénéficient du Programme de formation de l'école québécoise correspondant à leur niveau scolaire.

Les services sont répartis dans un groupe de niveau secondaire. Le maximum est établi selon les normes en vigueur des classes spécialisées et selon les codes de difficulté.

Liste des matières

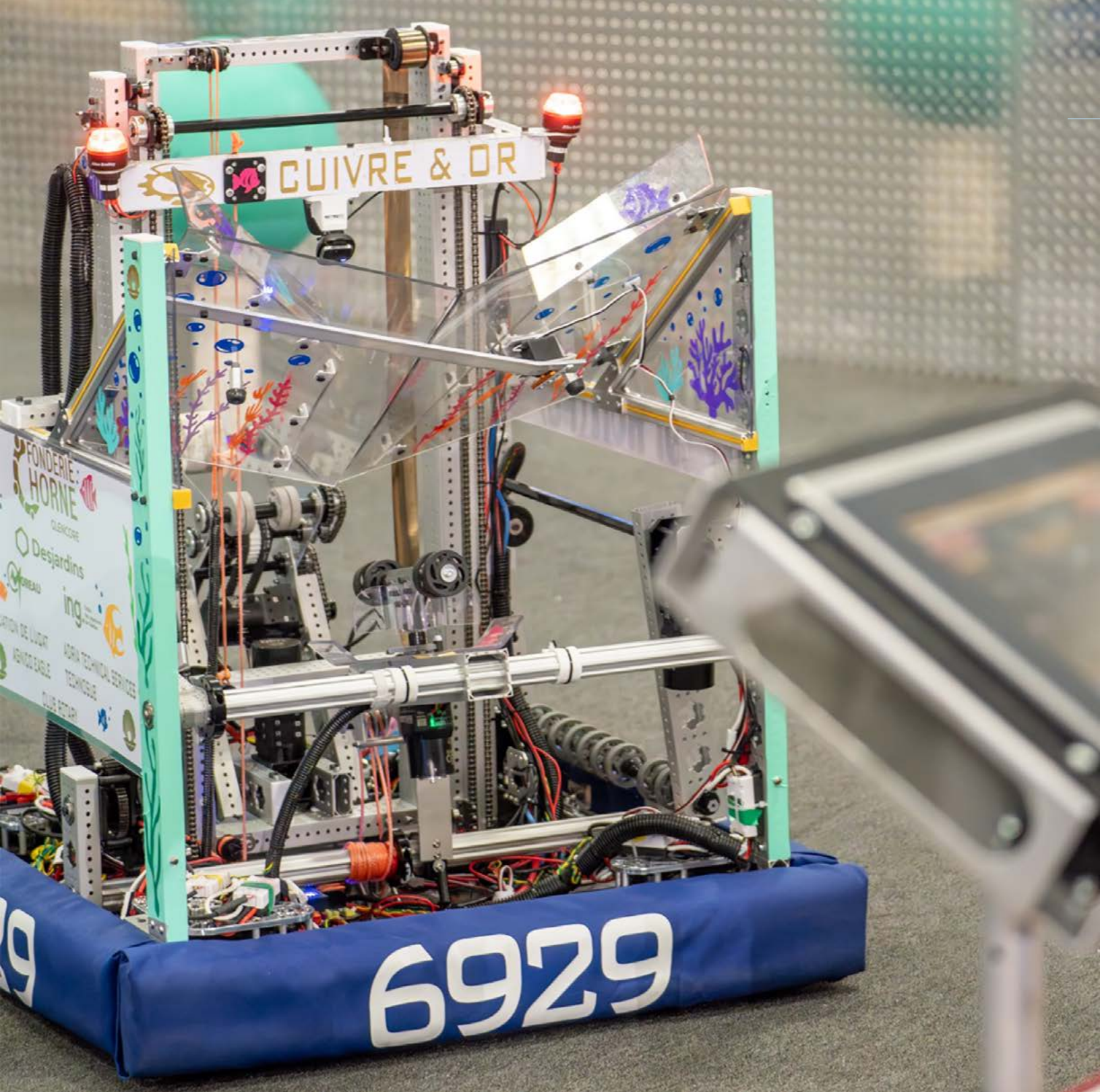
L'élève qui est recommandé à ce service se voit obtenir des mesures d'aide correspondantes à sa situation. Les programmes de français langue d'enseignement, de mathématique et d'anglais langue seconde sont offerts selon le niveau de l'élève.

Encadrement

Le fait de réduire la liste des matières permet d'utiliser ce temps à des activités de rééducation (rencontres individuelles, travaux manuels accompagnés et activités physiques).

Une rencontre clinique en raison d'une demi-journée par semaine est prévue avec l'équipe afin de réajuster les interventions si nécessaires.

**CAPS : Compétences axées sur la participation sociale*



La robotique à D'Iberville : un partage de connaissance avec des élèves et des entreprises, du plaisir et de la fébrilité!

2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil d'administration

Le CSSRN est administré par un conseil d'administration composé de parents, de membres du personnel scolaire et de personnes issues de la communauté.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025 :

- M. Carl Bergeron, parent district 1;
- Mme Mélissa Carbonneau, parent district 2, vice-présidente;
- M. Bobby Pagé, parent district 3;
- Mme Roxanne Martin, parent district 4;
- Mme Geneviève Wagner, parent district 5, présidente
- Mme Chantal Royer, personnel enseignant;
- Mme Marie-Josée Gagné, personnel professionnel;
- Mme Élodie Roy, personnel de soutien;
- M. Serge Gaudet, personnel direction d'école;
- M. Martin Grenier, personnel cadre;
- Mme Marie-Ève Germain Poiré, membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
- Mme Cynthia De Champlain, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
- Mme Josée Larivière, membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel;
- M. Tommy Guillemette, membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux;
- Vacant, membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans.

CALENDRIER DES SÉANCES 2024-2025

Séances ordinaires	Séance extraordinaire
mardi 27 aout 2024	mardi 24 septembre 2024
mardi 10 décembre 2024	mardi 1 ^{er} avril 2025
mardi 18 février 2025	
mardi 20 mai 2025	
mardi 17 juin 2025	

PROCES VERBAUX

[PV-CA-ADOPTÉ-2024-08-27.pdf](#)
[PV-CA-EXTRA-ADOPTÉ-2024-09-24.pdf](#)
[PV-CA-ADOPTÉ-2024-12-10.pdf](#)
[PV-CA-ADOPTÉ-2025-02-18.pdf](#)
[PV-CA-EXTRA-ADOPTÉ-2025-04-01.pdf](#)
[PV-CA-ADOPTÉ-2025-05-20.pdf](#)
[PV-CA-ADOPTÉ-2025-06-17.pdf](#)

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- CA-169 - 24-25 - Budget 2024-2025 - 24 septembre 2024
- CA-175 - 24-25 - Nomination de l'auditeur externe 24-25 - 10 décembre 2024
- CA-176 - 24-25 - Répartition des services éducatifs 25-26 - 10 décembre 2024
- CA-179 - 24-25 - Abrogation de la Politique relative à la gestion des petites caisses - 10 décembre 2024
- CA-180 - 24-25 - Abrogation de la Politique relative aux levées de fonds - 10 décembre 2024
- CA-181 - 24-25 - Mise à jour de politiques - 10 décembre 2024
- CA-182 - 24-25 - Suites à donner à un rapport du PRÉ - 10 décembre 2024
- CA-192 - 24-25 - Adoption du Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux (forme prescrite par le gouvernement) - 1^{er} avril 2025
- CA-198 - 24-25 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025- 2028 - 20 mai 2025
- CA-204 - 24-25 - Autorisation de dépenses pour le comité régional d'enquête à l'éthique et à la déontologie - 17 juin 2025
- CA-204 - 24-25 - Modification au Règlement relatif à la délégation de pouvoirs du CA
- CA-205 - 24-25 - Modification au Règlement relatif au fonctionnement du CA - 17 juin 2025
- CA-206 - 24-25 - Modification à la Politique relative au remboursement des frais de séjour et de déplacement (P-09-RF) - 17 juin 2025
- CA-207 - 24-25 - Abrogation de la Politique relative à l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire ou à l'enseignement primaire (P-42-SE)- 17 juin 2025
- Amendement à la résolution CA-175-24-25 (nomination de l'auditeur externe pour l'année 2024-2025) CA-208-24-25
- Modification à l'acte d'établissement de l'école Le Prélude CA-209-24-25
- Modification à l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Grâce CA-210-24-25
- Modification à l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Protection CA-211-24-25
- Demande ministérielle – Besoins locaux – Défis et enjeux qui caractérisent le CSSRN en vue de la nomination de la direction générale CA-214-24-25

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LEURS MEMBRES

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique (LIP, article 193.1)	• Mme Chantal Royer, personnel enseignant, porte-parole; • Mme Marie-Ève Germain Poiré, membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines; • M. Martin Grenier, personnel cadre; • Mme Marie-Josée Gagné, personnel professionnel; • Mme Roxanne Martin, parent district 4; • M. Stéphane Morrisette, secrétaire général; • Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale (sur invitation).
Comité de vérification (LIP, article 193.1)	• M. Carl Bergeron, parent district 1; • Mme Cynthia De Champlain, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles, porte-parole du comité; • M. Serge Gaudet, personnel direction d'école; • M. Bobby Pagé, parent district 3; • Mme Élodie Roy, personnel de soutien; • M. Francis Côté, directeur par intérim du Service des ressources matérielles à partir du 7 février 2023 (selon le sujet traité); • Mme Stéphanie Dupont, directrice du Service des ressources financières (selon le sujet traité); • Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale (sur invitation); • M. Stéphane Morrisette, secrétaire général (sur invitation).

Nom du comité	Liste des membres
Comité des ressources humaines (LIP, article 193.1)	• Mme Mélissa Carbonneau, parent district 2; • M. Tommy Guillemette, membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux; • Mme Josée Larivière, membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines; • Mme Geneviève Wagner, parent district 5, porte-parole du comité; • VACANT, membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans • Mme Jessica Riendeau, directrice du Service des ressources humaines (depuis janvier 2024); • Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale (sur invitation); • M. Stéphane Morrisette, secrétaire général (sur invitation);
Comité consultatif du transport (LIP, article 188)	• Mme Claire Duquette, régisseuse au transport scolaire; • M. Jean-Michel Boucher, représentant du personnel de direction; • Mme Marie-Ève Germain Poiré, membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines; • M. Stéphane Morrisette, secrétaire général et responsable du transport scolaire; • M. Bobby Pagé, parent district 3; • Mme Julie Rheault, représentante du conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Quebec 1; • M. Pascal Proulx, directeur général adjoint et directeur du transport scolaire de la Commission scolaire Western Quebec 2;
Comité consultatif de gestion (LIP, article 183)	• Mme Catherine Perreault, directrice des écoles des Collines et Cléry-Mont-Brun (primaire); • Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale; • M. Pierre-Luc Brunet, directeur des Services éducatifs • M. Jean-François Parent, directeur de l'école D'Iberville (secondaire); • Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles et direction-conseil; • M. Francis Côté, directeur par intérim du Service des ressources matérielles; • Mme Marie-Pier Lanthier, directrice de l'école Notre-Dame-de-Grâce (primaire); • Mme Stéphanie Dorval, directrice de l'école Sacré-Cœur (et le Petit-Sacré-Cœur) (primaire); • Mme Stéphanie Dupont, directrice du Service des ressources financières; • M. Serge Gaudet, direction-conseil; • Mme Marie-Pierre Godbout, directrice du centre Polymétier (formation professionnelle); • Mme Julie Houle, directrice de l'école Notre-Dame-de-Protection (primaire); • M. Vincent Desjardins, directeur des écoles Kinojévis et de Bellecombe (primaire); • M. Stéphane Morrisette, secrétaire général; • Mme Julie Gélinas, directrice de l'école de Granada (primaire); • Mme Marlène Landry, directrice de l'école La Source (secondaire); • Mme Kathy-France Rollin, directrice du centre Élisabeth-Bruyere; • M. Jean-Michel Boucher, directeur des écoles Le Prélude, de la Grande-Ourse et du pavillon Mgr Pelletier (primaire); • Mme Jessica Riendeau, directrice du Service des ressources humaines; • M. Patrick Villemure, directeur du Service des ressources informationnelles; • M. Mathieu Arcand, directeur des écoles des Kekeko et Entre-Lacs.

Nom du comité	Liste des membres
Comité de parents (LIP, article 189)	- Mme Geneviève Allard (M. Mathieu Audette, subst.), représentante école de Bellecombe; M. Maxime Ayotte-Côté, représentant école des Kekeko; - Mme Joëlle Bolduc (Mme Staifany Gonthier, subst.), représentante école de la Grande-Ourse; - Mme Angélique Testa-Bergeron, représentante comité EHDA; - Mme Sylvie Vincent (Mme Marie-Eve Barbe, subst.), représentante école de l'Étincelle; - Mme Hélène Vallières (M. François Bouillon, subst.), représentante école Sacré-Cœur; - Mme Sanaa Bounhis (M. Joseph Désiré Tsopnang, subst.), représentante école Le Prélude; M. Fabrice Kohou (Mme Tatiana Gabrysz, subst.), représentant école Notre-Dame-de-Grâce; - Mme Christine Plante (Mme Pascale Bérubé-Comeau, subst.), représentante école de Kinojévis; M. Philippe Leblanc-Rioux, représentant école Entre-Lacs, président; M. Carl Leduc (Mme Renée Rochon, subst.), représentant école D'Iberville; - Mme Esther Labrie (Mme Martine Vachon, subst.), représentante école de Granada; - Mme Mariève Migneault (Mme Amélie Corbeil, subst.), représentante écoles de Cléricky/Mont-Brun; - Mme Marie-Julie Vander Heague (Mme Dominique Beaudoin, subst.), représentante école de D'Alembert; - Mme Anne St-Arnaud (Mme Mireille Duhaime-Major, subst.), représentante école La Source; M. Stéphane Brown (Mme Marie-Pierre Gaulin, subst.), représentant école Notre-Dame-de-Protection; M. Pierre-Luc Brunet, directeur des Services éducatifs; - Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale; M. Stéphane Morrissette, secrétaire général.
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'appren- tissage (LIP, article 185)	- VACANT, école de Bellecombe; - Mme Valérie Lemay, école de Cléricky-Mont-Brun; - Mme Crystal Beaudoin, parent école Notre-Dame-de-Grâce; - Mme Yoelvys Martinez Sanchez, parent école Notre-Dame-de-Protection; - VACANT, école de D'Alembert; - Mme Geneviève Labrie, école Sacré-Cœur; - VACANT, parent école Entre-Lacs; - Mme Angélique Testa-Bergeron, parent école des Kekeko; - VACANT, école de l'Étincelle - Mme Amélie Veillette-Pépin, parent école de Granada; - VACANT, parent école Le Prélude; - Mme Pascale Bérubé-Comeau, école Kinojévis; - Mme Krystal Grenier, parent école La Source; - Mme Marie-Claude Héroux (Isabelle Galarneau, subst.), parent école D'Iberville; - VACANT, parent école de la Grande-Ourse; M. Jean Morin, représentante/représentant du personnel enseignant; - Mme Carolanne Diamond, représentante du personnel de soutien; - Mme Manon Paquet, représentante du personnel professionnel; - Mme Stéphanie Dorval, représentante du personnel de direction; M. Martin Grenier, directeur adjoint des Services éducatifs; - VACANT, représentant du Centre de réadaptation La Maison; - VACANT, représentant de Clair Foyer; - VACANT, représentant du CISSSAT.

Nom du comité**Liste des membres**

Comité d'engagement pour la réussite des élèves
(participation à l'élaboration du PEVR)
(LIP, article 193.6)

- *Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale;*
 - *M. Pierre-Luc Brunet, directeur général adjoint, directeur des Services éducatifs;*
 - *Mme Daphnée Côté, enseignante secondaire;*
 - *M. Félix Caron, enseignant primaire;*
 - *Mme Chantal Royer, enseignante primaire*
 - *M. Martin Guay, personnel enseignant du centre de l'éducation des adultes;*
 - *Mme Chantal Duguay, personnel enseignant du centre de la formation professionnelle*
 - *Mme Dominique Beaudoin, personnel professionnel non enseignant;*
 - *VACANT, personnel de soutien;*
 - *M. Jean-François Parent, directeur d'école préscolaire et primaire;*
 - *Mme Marie-Pier Lanthier, directrice adjointe d'école secondaire;*
 - *Mme Marie-Pierre Godbout, directrice générale adjointe, directrice du centre de formation professionnelle;*
 - *Mme Kathy France Rollin, directrice du centre d'éducation des adultes;*
 - *M. Martin Grenier, personnel d'encadrement responsable des services éducatifs;*
 - *Mme Gloria Pellerin, membre issu de la recherche en science de l'éducation.*
-

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone a été adopté par décret ministériel, le 1^{er} octobre 2022 ([I-13.3, r. 7.02 - Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA](#)).

Le comité régional d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été créé et ses membres ont été choisis par un comité régional formé de secrétaires généraux de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James.

Les Règles de régie interne du comité régional à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James sont disponibles sur demande.

Aucun manquement n'a été constaté au CSSRN pendant l'année 2024-2025.

2.4 DIVULGATIONS RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

REDDITION DE COMPTES DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

<i>Reddition de comptes 2023-2024 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	<i>Nombre de divulgations ou de communications de renseignements</i>
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0



Le Snack Attack, la nouvelle cantine scolaire de l'école La Source qui offre des repas à faibles coûts grâce à de précieux partenaires.

3. RÉSULTATS

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Les Centres de services scolaires et les commissions scolaires s'appuient sur le plan stratégique du ministère de l'Éducation pour élaborer leur plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et produisent un rapport annuel.

<https://cssrn.gouv.qc.ca/le-cssrn/cssrn/plan-dengagement-vers-la-reussite/>

3.1.1 RÉSULTATS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

ORIENTATION 1

Valoriser la réussite des élèves afin de leur permettre l'actualisation de leur potentiel et de leurs aspirations.

Utiliser des données pour organiser les actions éducatives à prioriser et mettre en place des pratiques reconnues efficaces par la recherche.

LÉGENDE : ↑ Résultat supérieur à la cible ● Cible atteinte ↓ Résultat inférieur à la cible

OBJECTIF 1 :
AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS (OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME APRÈS SEPT ANNÉES D'ÉTUDE).

	Départ (2020-2021)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Filles*	84,0 %	85,7 %	88,0 %	N.D.	-	84,0 %
Garçons*	68,8 %	69,7 %	67,0 %	N.D.	-	73,3 %
EHDA	54,2 %	49,3 %	50,9 %	N.D.	-	54,2 %
Total	75,5 %	77,2 %	77,2 %	N.D.	-	80,0 %

*Incluant les élèves EHDA

Source : MEQ, SIP, DGPP, DGVI, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, Lecture au 7 août 2025.

OBJECTIF 2 :
MAINTENIR LE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL EN FRANÇAIS POUR LA 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE
ET LA 5^e ANNÉE DU SECONDAIRE.

4 ^e ANNÉE DU PRIMAIRE	Départ (2021-2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Taux de réussite global	Filles : 94,7 % Garçons : 88,7 % Total : 91,6 %	Filles : 91,2 % Garçons : 86,1 % Total : 88,5 %	Filles : 94,0 % Garçons : 86,0 % Total : 89,9 %	Filles : 94,2 % Garçons : 90,8 % Total : 92,4 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 94,7 % Garçons : 88,7 % Total : 91,6 %
Élèves ayant 70 % et + global	Filles : 79,7 % Garçons : 67,4 % Total : 73,4 %	Filles : 73,6 % Garçons : 62,9 % Total : 68,0 %	Filles : 76,1 % Garçons : 60,1 % Total : 67,9 %	Filles : 80,0 % Garçons : 64,1 % Total : 71,7 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 80,0 % Garçons : 70,0 % Total : 75,0 %
Épreuve lecture	Filles : 89,5 % Garçons : 80,4 % Total : 84,9 %	Filles : 67,0 % Garçons : 65,2 % Total : 66,1 %	Filles : 84,3 % Garçons : 76,5 % Total : 80,3 %	Filles : 90,0 % Garçons : 79,1 % Total : 84,3 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 84,9 % Garçons : 84,9 % Total : 84,9 %

5 ^e ANNÉE DU SECONDAIRE	Départ (2021-2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Taux de réussite global	Filles : 94,9 % Garçons : 86,2 % Total : 90,9 %	Filles : 93,6 % Garçons : 90,2 % Total : 92,1 %	Filles : 96,5 % Garçons : 86,5 % Total : 91,5 %	Filles : 91,6 % Garçons : 82,8 % Total : 87,9 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 94,9 % Garçons : 86,1 % Total : 90,9 %
Élèves ayant 70 % et + global	Filles : 81,9 % Garçons : 62,1 % Total : 72,9 %	Filles : 80,9 % Garçons : 64,6 % Total : 73,7 %	Filles : 87,2 % Garçons : 69,8 % Total : 78,6 %	Filles : 82,3 % Garçons : 63,4 % Total : 74,4 %		
Épreuve écriture	Filles : 81,3 % Garçons : 66,4 % Total : 74,5 %	Filles : 72,2 % Garçons : 64,0 % Total : 68,6 %	Filles : 68,5 % Garçons : 57,8 % Total : 63,2 %	Filles : 71,6 % Garçons : 58,6 % Total : 66,2 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 80,0 % Garçons : 80,0 % Total : 80,0 %

Source : Tableau de bord de l'éducation et tableau de bord PowerBI CSSRN

LÉGENDE : Résultat supérieur à la cible Cible atteinte Résultat inférieur à la cible

OBJECTIF 3 :
AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL EN FRANÇAIS (POUR LA 2^e ANNÉE DU SECONDAIRE).

2 ^e ANNÉE DU SECONDAIRE	Départ (2021-2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Taux de réussite global	Filles : 92,3 % Garçons : 74,6 % Total : 83,5 %	Filles : 87,6 % Garçons : 77,1 % Total : 82,5 %	Filles : 87,3 % Garçons : 75,2 % Total : 81,3 %	Filles : 85,9 % Garçons : 75,0 % Total : 80,4 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 92,3 % Garçons : 76,0 % Total : 85,0 %
Élèves ayant 70 % et + global	Filles : 75,4 % Garçons : 47,4 % Total : 61,6 %	Filles : 73,1 % Garçons : 52,4 % Total : 63,2 %	Filles : 67,8 % Garçons : 47,6 % Total : 57,8 %	Filles : 66,1 % Garçons : 47,4 % Total : 56,6 %		
Épreuve écriture	Filles : 87,1 % Garçons : 56,4 % Total : 71,8 %	Filles : 88,7 % Garçons : 68,8 % Total : 79,1 %	Filles : 87,5 % Garçons : 73,8 % Total : 80,8 %	Filles : 81,3 % Garçons : 68,7 % Total : 74,9 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 75,0 % Garçons : 75,0 % Total : 75,0 %

Source : GPI - Tableau de bord PowerBI CSSRN

OBJECTIF 4 :
AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL EN MATHÉMATIQUE (POUR LA 6^e ANNÉE DU PRIMAIRE ET LA 4^e ANNÉE DE SECONDAIRE).

6 ^e ANNÉE DU PRIMAIRE	Départ (2021-2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Taux de réussite global	Filles : 92,8 % Garçons : 89,4 % Total : 91,1 %	Filles : 89,0 % Garçons : 91,0 % Total : 90,0 %	Filles : 89,2 % Garçons : 87,3 % Total : 88,3 %	Filles : 89,6 % Garçons : 95,1 % Total : 92,4 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 92,0 % Garçons : 92,0 % Total : 92,0 %
Élèves ayant 70 % et + global	Filles : 81,3 % Garçons : 76,0 % Total : 78,6 %	Filles : 78,9 % Garçons : 83,2 % Total : 81,1 %	Filles : 80,0 % Garçons : 78,0 % Total : 79,0 %	Filles : 78,1 % Garçons : 80,7 % Total : 79,4 %		
Épreuve résoudre	Filles : 77,2 % Garçons : 78,7 % Total : 78,0 %	Filles : 83,6 % Garçons : 83,7 % Total : 83,6 %	Filles : 90,7 % Garçons : 88,0 % Total : 89,3 %	Filles : 86,2 % Garçons : 89,8 % Total : 88,0 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 80,0 % Garçons : 80,0 % Total : 80,0 %

4 ^e ANNÉE DU SECONDAIRE	Départ (2021-2022)	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Bilan	Cible
Taux de réussite global	Filles : 73,9 % Garçons : 71,3 % Total : 72,5 %	Filles : 74,3 % Garçons : 70,0 % Total : 72,1 %	Filles : 85,6 % Garçons : 66,9 % Total : 76,3 %	Filles : 85,4 % Garçons : 72,9 % Total : 79,6 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 81,9 % Garçons : 72,8 % Total : 80,0 %
Élèves ayant 70 % et + global	Filles : 56,6 % Garçons : 47,2 % Total : 51,5 %	Filles : 60,1 % Garçons : 51,9 % Total : 55,8 %	Filles : 67,7 % Garçons : 45,2 % Total : 56,6 %	Filles : 66,3 % Garçons : 55,5 % Total : 61,3 %		

Source : GPI - Tableau de bord PowerBI CSSRN

LÉGENDE : Résultat supérieur à la cible Cible atteinte Résultat inférieur à la cible

OBJECTIF 5 :
DIMINUER LE TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME*, NI QUALIFICATION OU ATTESTATION

	Départ (2019-2020)	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Bilan	Cible
Secteur jeunes	12,5 %	Filles : 12,3 % Garçons : 23,5 % Total : 17,6 %	Filles : 13,0 % Garçons : 26,5 % Total : 19,9 %	Filles : 14,0 % Garçons : 17,1 % Total : 10,8 %	Filles : Garçons : Total :	Filles : 10,0 % Garçons : 10,0 % Total : 10,0 %
Formation professionnelle	27,3 %	N.D.	N.D.	N.D.**	-	Filles : 25,0 % Garçons : 19,0 % Total : 22,5 %

*Taux de sortie sans diplôme : Cet indicateur représente la part des élèves du secondaire en formation générale des jeunes (FGJ) qui ont quitté le secondaire une année donnée, alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification. Les élèves identifiés comme sortants sans diplôme ni qualification sont ceux qui n'ont obtenu ni diplôme ni qualification lors de l'année d'observation et qui ne sont pas inscrits l'année suivante en formation générale des jeunes (FGJ), en formation générale des adultes (FGA), en formation professionnelle (FP) ou au collégial.

**Les données seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données aux 2025-08-07 (bilan 4).

OBJECTIF 6 :
AUGMENTER LE TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME EN FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS 3 ANS (MOYENNE GLOBALE : 61,45 % / CIBLE : 70,0 %)

PROGRAMMES	Année de début	Année de fin	Nbre inscriptions	Nbre diplômés	% diplômés	Moyenne sur 3 ans	Moyenne globale
Électromécanique de systèmes automatisés	2021-2022	2022-2023	22	14	63,64 %	72,59 %	62,19 %
	2022-2023	2023-2024	17	15	88,24 %		
	2023-2024	2024-2025	44	29	65,91 %		
Électricité	2021-2022	2022-2023	73	48	65,75 %	59,85 %	
	2022-2023	2023-2024	58	40	68,97 %		
	2023-2024	2024-2025	58	26	44,83 %		
Charpenterie-menuiserie	2021-2022	2022-2023	67	62	92,54 %	80,78 %	
	2022-2023	2023-2024	57	42	73,68 %		
	2023-2024	2024-2025	67	51	76,12 %		
Coiffure	2021-2022	2022-2023	12	8	66,67 %	56,86 %	
	2022-2023	2023-2024	15	5	33,33 %		
	2023-2024	2024-2025	17	12	70,59 %		
Esthétique	2021-2022	2022-2023	26	16	61,54 %	62,18 %	
	2022-2023	2023-2024	16	10	62,50 %		
	2023-2024	2024-2025	24	15	62,50 %		
Comptabilité	2021-2022	2022-2023	20	7	35,00 %	50,28 %	
	2022-2023	2023-2024	15	8	53,33 %		
	2023-2024	2024-2025	16	10	62,50 %		
Secrétariat	2021-2022	2022-2023	16	11	68,75 %	52,78 %	
	2022-2023	2023-2024	13	4	30,77 %		
	2023-2024	2024-2025	17	10	58,82 %		

LÉGENDE : Résultat supérieur à la cible Cible atteinte Résultat inférieur à la cible

ORIENTATION 2

Offrir un milieu sain, bienveillant, fort de sa diversité et créateur de citoyens accomplis.

Instaurer des processus afin de favoriser la cohérence et la priorisation des actions par la concertation entre les diverses instances.

**OBJECTIF 7 :
DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE DES STRATÉGIES ET DES ACTIVITÉS POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE EN FONCTION DES BESOINS DE CHAQUE MILIEU.**

Situation de départ : Inventaire des stratégies et des activités prioritaires mises en place en fonction des problématiques.

Cible : Diffusion, promotion et compréhension commune de stratégies et d'activités validées ou reconnues efficaces pour soutenir les milieux dans la recherche de pistes de solution en fonction de leurs besoins.

Résultats :

Voici les actions qui ont été posées :

- Accueil et accompagnement du nouveau personnel (insertion professionnelle) dans l'ensemble des établissements pour tous les corps d'emploi;
- Formation *Crisis Prevention Institute* (CPI) pour les nouveaux intervenants et mise à jour pour le personnel déjà formé au CSSRN;
- Rediffusion de capsules promotionnelles « Inspire le respect » pour valoriser la civilité en milieu scolaire issu des travaux du comité pour un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant;
- Déploiement de l'approche *Soutien au comportement positif* (SPC) de la Teluq à travers les codes de vie de plusieurs écoles;
- Utilisation de la plateforme *Moozoom* pour l'apprentissage socio-émotionnelle par l'ensemble des écoles primaires;
- Cours de gardiennage (certification de l'Ambulance St-Jean) offert gratuitement à tous les élèves du 3^e cycle;
- Accompagnement par des professionnels des intervenants en service de garde sur les différentes approches socio-émotionnelles;
- Formation *Intervention pleine conscience* (IPC) pour les intervenants qui œuvrent auprès des enfants du préscolaire et du 1^{er} cycle;
- Deuxième édition de la rencontre sportive régionale pour les élèves en adaptation scolaire, regroupant plus de 250 athlètes des écoles La Source, D'Iberville et Sacré-Cœur;
- Accompagnement du personnel enseignant pour les thèmes de l'éducation à la sexualité;
- Campagne de promotion à la formation professionnelle concernant la civilité;
- Programme *CardiakXpress* pour tous les élèves de la 1^{re} secondaire;
- Formation RCR pour tous les élèves de la 3^e secondaire;
- Mise en place du programme *Hors-Piste* pour des élèves du préscolaire jusqu'au secondaire afin de prévenir les troubles anxieux et d'adaptation;
- Mise en place d'un comité élargi entre le CSSRN et le CISSS-AT pour la diffusion et la mise en place du référentiel EKIP (Sécurité, santé et bien-être des jeunes en milieu scolaire);
- Formation *Sport'Aide* (RSEQ) pour outiller les entraîneurs dans l'accompagnement de groupes sportifs;

- Projet Impact pour la sensibilisation des élèves à la conduite responsable en collaboration avec la Sûreté du Québec, la Direction de la sécurité incendie de la Ville de Rouyn-Noranda et les services préhospitaliers (ambulances) de Dessercom;
- Programme dans les écoles « À l'école, à pied, à vélo... » je suis capable pour assurer des déplacements sécuritaires;
- Réalisation de capsules « C'est Beau le monde de l'éducation » ayant pour objectif de valoriser les métiers de l'éducation;
- Formation obligatoire : « Le pouvoir d'agir des adultes oeuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel »;
- Poursuite des travaux du comité pour un milieu sain, sécuritaire et bienveillant;
- Présentation du « Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux » dans les écoles du CSSRN;
- Formation liée au « Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire : ensemble pour prévenir et protéger »;
- Sondage sur la perception des membres du personnel face à la violence et l'intimidation dans leur milieu de travail;
- Formation sur la civilité en milieu de travail;
- Première édition du Rendez-vous santé et bien-être pour le personnel du CSSRN;
- Présentation du « Référentiel sur le bien-être de l'élève » du gouvernement du Québec à l'ensemble des équipes-écoles;
- Utilisation du système EVIO pour la gestion des situations de violence dans les établissements.

OBJECTIF 8 : AMÉLIORER LE CLIMAT DE BIENVEILLANCE, DE BIEN-ÊTRE ET DE SÉCURITÉ DES ÉLÈVES.

Proportion d'écoles et de centres ayant recours au « Référentiel sur le bien-être de l'élève », élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.

Situation de départ (2022-2023) : 0 % Cible : 100 %

Résultats : Le « Référentiel sur le bien-être de l'élève » a été présenté à l'ensemble des équipes-écoles dès sa sortie au printemps 2025. Nos milieux ont donc pu constater que la majorité des moyens proposés sont déjà en place.

De plus, notre comité interne pour un milieu sain, sécuritaire et bienveillant a contribué à améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité (voir le point *Inspire le respect* dans la section 1.2 **Faits saillants**).

OBJECTIF 9 : MAINTENIR LE TAUX D'ÉLÈVES DE NIVEAU SECONDAIRE INSCRITS À UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER PAR ANNÉE, PAR ÉCOLE (POUR LES ÉCOLES LA SOURCE ET D'IBERVILLE).

	Situation de départ (2022)	2023-2024	2024-2025
Nombre total d'élèves dans un PPP	1 237	1 258	1 364
Nombre total d'élèves	2 002	2 051	2 367
Taux %	61,8 %	61,3 %	57,6 %
Cible	61,8 %	↓	↓

LÉGENDE : ↑ Résultat supérieur à la cible ● Cible atteinte ↓ Résultat inférieur à la cible

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CSSRN

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

- Aucun événement
- Moins de 10 événements déclarés
- De 10 à 19 événements déclarés
- De 20 à 39 événements déclarés
- 40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
<i>Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)</i>	<i>Exemple : Moins de 10 événements déclarés</i>	<i>Exemple : De 10 à 19 événements déclarés</i>	0
Sacré-Cœur (467)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Centre Polymétier (317)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Notre-Dame-de-Protection (365)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Notre-Dame-de-Grâce (538)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
De l'Étincelle (496)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	2
Le Prélude-Pavillon MGR Pelletier (348)	Aucun	Aucun	0
La Source (985)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Kinojévis (161)	Aucun	Moins de 10 événements déclarés	0
Bellecombe (64)	Aucun	Moins de 10 événements déclarés	0
Grande-Ourse (73)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Granada (358)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Entre-Lacs (107)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Kekeko (169)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
D'Iberville (1 380)	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	1
D'Alembert (119)	Aucun	Aucun	0
Cléricy-Mont-Brun (86)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Centre Élisabeth Bruyère (688)	Aucun	Aucun	0

Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des signalements et des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte conformément à la procédure de traitement des plaintes prévue par la Loi sur le protecteur national de l'élève (chapitre P-32.01). Le CSSRN se familiarise depuis peu avec un nouvel outil (le système EVO) pour la gestion des signalements et des plaintes ce qui nécessitera des ajustements des statistiques au cours des prochaines années.

3.2.2 INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CSSRN

Le CSSRN s'investit beaucoup dans les dernières années à offrir un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant à ses élèves et à son personnel en fonction des besoins de chaque milieu. Ce qui contribue à faire de la prévention pour contrer les actes d'intimidation et de violence, entre autres choses. Plusieurs interventions ont été réalisées à cette fin, consultez-les aux pages 27 et 28 (objectif 7).

RÉSULTATS

3.3 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Les personnes qui reçoivent les services du CSSRN constituent la raison d'être de l'organisme.

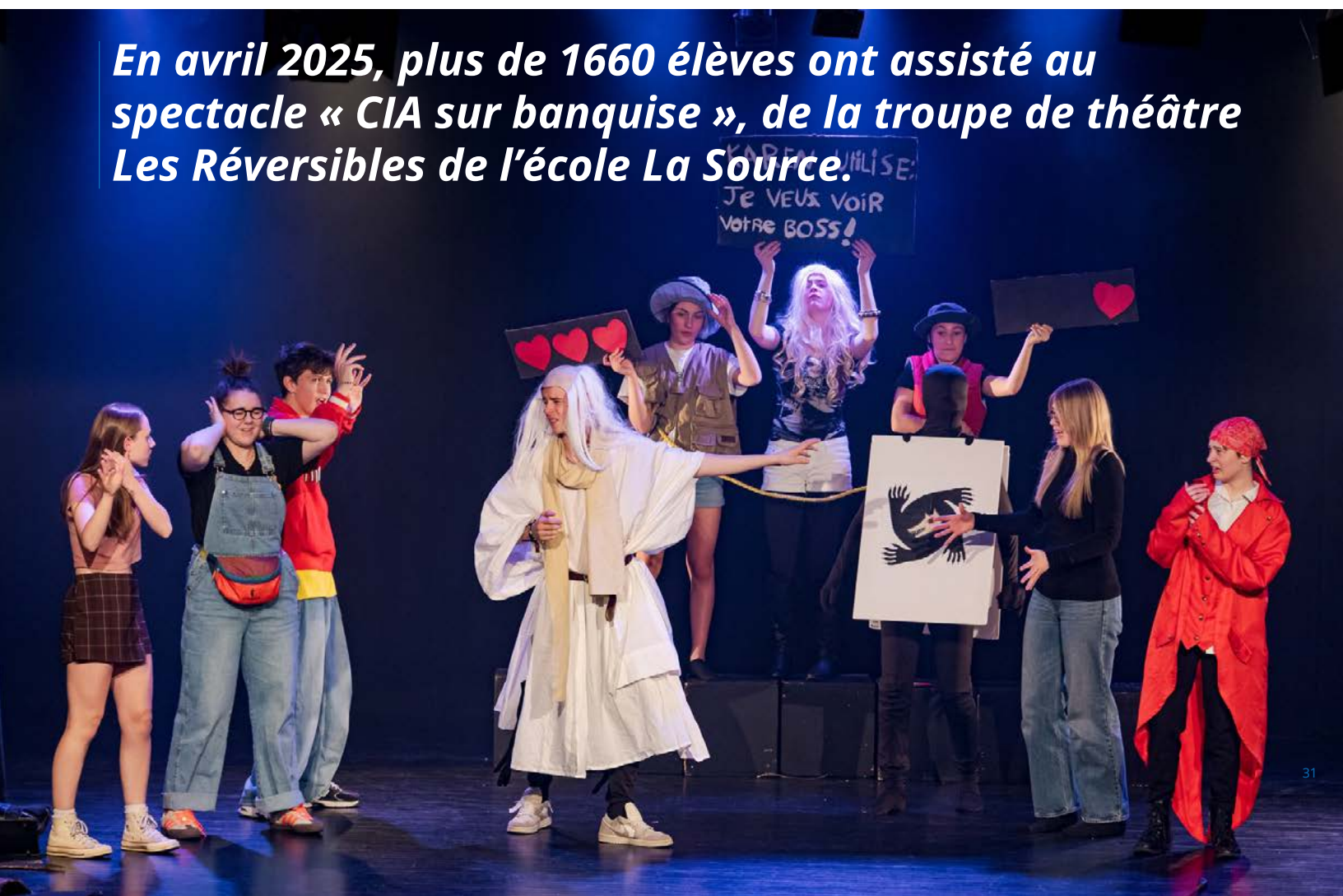
Ce dernier reconnaît à tous les usagers le droit d'exprimer ouvertement leurs insatisfactions en regard des services qu'ils ont reçus ou croient qu'ils auraient dû recevoir, et ce, sans crainte de représailles.

Tous les renseignements à ce sujet se trouvent d'ailleurs sur le site Web du CSSRN et dans le *Règlement sur la procédure de dépôt et de traitement des plaintes* du gouvernement.

Plaintes et protecteur de l'élève : <https://cssrn.gouv.qc.ca/le-cssrn/cssrn/plaintes-et-protecteur-de-leleve/>

Règlement sur la procédure de dépôt et de traitement des plaintes : [P-32.01, r. 0.1 - Règlement sur la procédure de dépôt et de traitement des plaintes.](#)

En avril 2025, plus de 1660 élèves ont assisté au spectacle « CIA sur banquise », de la troupe de théâtre Les Réversibles de l'école La Source.



4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSRN

LES OBJECTIFS DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS

- assurer le financement adéquat des activités découlant des décisions du conseil d'administration et du plan d'engagement vers la réussite;
- assurer le financement des plans d'effectifs du personnel d'encadrement, du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien;
- assurer le financement adéquat des activités découlant des obligations attribuées au CSSRN, ses établissements, ses services et son personnel par la *Loi sur l'instruction publique*, celles découlant de toutes législations fédérales, provinciales et municipales applicables et celles découlant des règlements, politiques et conventions collectives applicables;
- assurer aux établissements un financement adéquat leur permettant d'assumer leurs responsabilités ainsi que l'exercice de choix budgétaires en vue d'atteindre les objectifs de leur projet éducatif;
- assurer aux services centralisés le financement adéquat permettant d'assumer leurs responsabilités, notamment le support des établissements, et aussi faire face aux situations imprévues ou d'urgence;
- assurer le fonctionnement et la participation des différents comités prévus par la *Loi sur l'instruction publique*, ou autres.

LES PRINCIPES DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS

Dans les limites des ressources disponibles :

- la répartition des ressources entre les établissements et les services centralisés doit être transparente, équitable et juste;
- les ressources allouées par le Ministère pour les activités éducatives des jeunes (FGJ) sont affectées à ces activités et la part de ces ressources allouées pour les services aux EHDA leur est affectée;
- les ressources allouées par le Ministère pour les activités éducatives des adultes de la formation générale (FGA) sont affectées à la FGA;
- les ressources allouées par le Ministère pour les activités éducatives de la formation professionnelle (FP) sont affectées à la FP;
- les ressources allouées par le Ministère pour les activités des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont affectées aux SARCA;
- les ressources allouées pour le transport scolaire, incluant la part des revenus autonomes, sont affectées au transport scolaire;
- les ressources allouées pour le service de la dette sont affectées au service de la dette;
- les ressources allouées pour les investissements sont affectées aux investissements;
- les autres ressources allouées par le Ministère (organisation des services, péréquation et autres revenus généraux) et la taxe scolaire, à l'exclusion de la part du produit maximal de taxe spécifique à la FGA et à la FP pour le financement de la gestion des centres, sont affectées en priorité à l'organisation des services et l'excédent, s'il y a lieu, est affecté au secteur de la FGJ, de la FGA ou de la FP selon les priorités découlant du

plan d'engagement vers la réussite et selon les recommandations du comité de répartition des ressources;

- puisqu'aucune ressource n'est allouée par le Ministère pour le financement de services tels la surveillance du midi et les cours d'été, l'autofinancement de ces activités est préconisé. S'il y a lieu, l'excédent des coûts de ces services est financé à même les ressources allouées pour les activités éducatives des jeunes.

LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

La direction du Service des ressources financières, après discussion au comité de répartition des ressources, après consultation du comité consultatif de gestion et sur l'approbation de la direction générale, détermine la répartition des ressources entre les établissements. Les critères de répartition de ressources entre les services centralisés, ses établissements et ses comités diffèrent selon le secteur de formation (FGJ, FGA et FP) et dans le cas de la formation générale des jeunes, selon le niveau (préscolaire, primaire et secondaire). La répartition des ressources entre les services centralisés est déterminée en tenant compte des critères suivants :

- le niveau de ressources disponibles;
- les activités dont la gestion est centralisée;
- les besoins exprimés par les directions de services;
- les plans d'effectifs;
- l'historique des dépenses et des revenus spécifiques;
- les engagements ou décisions déjà pris par le conseil d'administration ou la direction générale et ayant une incidence financière;
- les obligations corporatives;
- l'évolution de l'indice des prix à la consommation et des tarifs;

- tout autre critère qui pourrait être ajouté après consultation des différentes instances.

La répartition des ressources vers les écoles est déterminée en tenant compte des critères suivants :

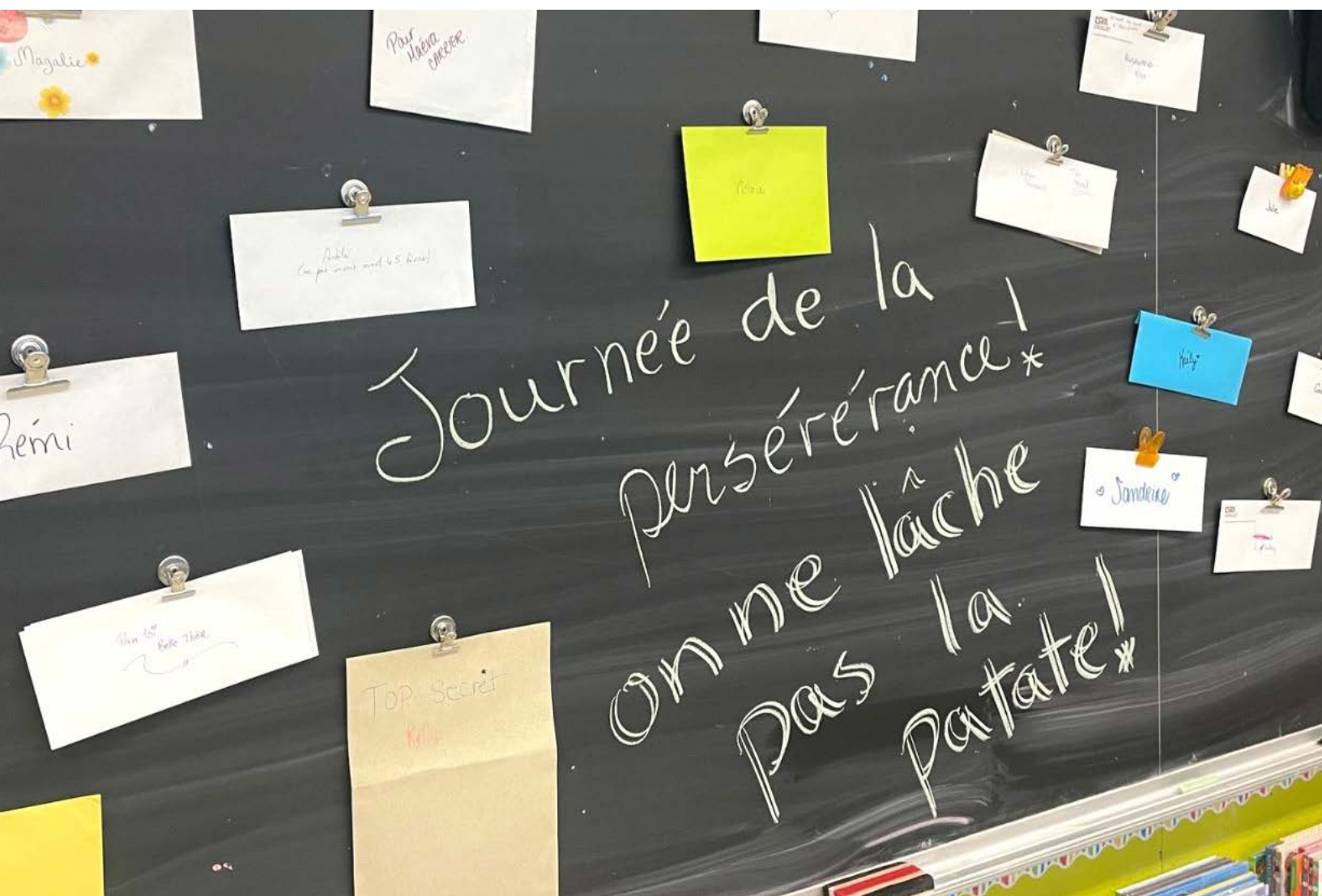
- le niveau de ressources disponibles;
- les activités dont la gestion est décentralisée à l'école;
- le nombre d'élèves;
- la notion de milieux ruraux;
- la superficie de ou des immeubles de l'école dont la conciergerie est en régie;
- l'éloignement du centre administratif;
- le nombre de groupes à plus d'une année d'étude;
- la présence ou non d'un service de garde et le volume d'activité du service de garde;
- les inégalités sociales et économiques du milieu;
- les besoins exprimés par les directions d'établissement;
- les projets particuliers reconnus par le conseil d'administration ou la direction générale;
- l'historique des revenus propres de l'école;
- tout autre critère qui pourrait être ajouté après consultation des différentes instances, dont les conseils d'établissement.

La répartition des ressources vers les centres est déterminée en tenant compte des critères suivants :

- toutes les allocations de bases allouées par le Ministère pour la FP et la FGA sont affectées aux centres;
- le produit maximal de la taxe scolaire généré par la clientèle en FP et FGA est alloué aux centres; ce montant représente le financement de la gestion du centre (coûts administratifs et d'entretien des immeubles et des équipements);

4.RESSOURCES

- la partie de l'enveloppe d'investissement pour le mobilier, l'appareillage et l'ouillage (MAO) généré par la clientèle FP et FGA est décentralisée aux centres; les autres besoins en investissement doivent être soumis au CSSRN au même titre que tous ceux des écoles et des services;
- les allocations spécifiques relatives aux investissements en FP et FGA sont affectées aux centres; toutefois, la gestion de ces allocations est confiée à la direction du centre ou à la direction du Service des ressources matérielles.



Dans la classe de 6^e année de Mme Julie, à l'école des Collines, les élèves ont été touchés par le mot d'encouragement écrit par leurs parents.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2024-2025 (ÉTATS FINANCIERS)

4.2.1 ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ - Exercice terminé le 30 juin

	2025	2024 redressé	Variation
REVENUS			
	\$	\$	
Taxe scolaire	3 715 121	3 713 507	1 614
Subventions fonctionnement	93 747 952	88 179 153	5 568 799
Subvention d'investissement	970 697	1 866 962	(896 265)
Revenus des autres ministères ou organismes gouvernementaux	252 258	281 077	(28 819)
Droits de scolarité, ventes de biens et services et revenus divers	6 905 774	6 334 326	571 448
Amortissement des contributions reportés affectées à l'acquisition d'immo.	4 146 823	3 507 891	638 932
TOTAL DES REVENUS	109 738 625	103 882 916	5 855 709
DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT			
Enseignement et formation	44 959 517	37 415 117	7 544 400
Soutien à l'enseignement et à la formation	29 870 919	26 368 104	3 502 814
Services d'appoint	11 605 487	10 796 016	809 471
Activités administratives	6 330 773	5 652 244	678 529
Activités relatives aux biens, meubles et immeubles	14 350 568	15 447 971	(1 097 403)
Activités connexes	2 659 167	8 286 844	(5 627 677)
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	321 310	501 833	(180 522)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(239 911)	239 911
TOTAL DES DÉPENSES	110 097 740	104 228 217	5 869 522

État de l'excédent (déficit) accumulé

Surplus (Déficit) accumulé au début de l'exercice	2 090 580	2 033 881
Redressement antérieur	17 688 000	18 090 000
Solde redressé	19 778 580	20 123 881
Surplus (Déficit) de l'exercice	(359 115)	(345 301)
Surplus (Déficit) accumulé à la fin de l'exercice	19 419 465 \$	19 778 580 \$

État de la situation financière au 30 juin

			Variation
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	3 271 165	4 214 856	(943 691)
Subvention de fonctionnement à recevoir	10 012 964	12 285 816	(2 272 853)
Subvention de financement à recevoir	74 154 774	82 354 882	(8 200 108)
Taxe scolaire à recevoir	111 197	110 010	1 186
Débiteurs	1 303 236	1 503 212	(199 976)
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	88 853 336 \$	100 468 777 \$	(11 615 442) \$
PASSIFS			
Emprunt à court terme	-	-	-
Créditeurs et frais courus à payer	15 540 995	10 517 189	5 023 806
Subvention d'investissement reportée	84 435 559	55 386 020	29 049 539
Revenus perçus d'avance	166 271	488 509	(322 238)
Provision pour avantages sociaux futurs	5 314 839	4 993 529	321 310
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	41 641 545	57 029 258	(15 387 712)
Passif au titre de terrain contaminés	5 642 201	4 286 116	1 356 085
Autres passifs	25 123 568	27 720 347	(2 596 779)
TOTAL DES PASSIFS	177 864 979 \$	160 420 968 \$	17 444 011 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(89 011 643,24) \$	(59 952 190,21) \$	(29 059 453,03) \$
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	108 177 202	79 511 692	28 665 510
Stocks de fournitures	171 144	171 813	(669)
Autres actifs	82 762	47 264	35 498
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	108 431 108	79 730 770	28 700 338
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	19 419 465 \$	19 778 580 \$	(359 115) \$

4.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES Avril 2024 à mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nbre de membres du personnel pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	110 306,58	0,00	110 306,58	65
2. Personnel professionnel	106 512,61	46,50	106 559,11	94
3. Personnel enseignant	702 852,76	310,54	703 163,30	881
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	500 813,25	2 481,09	503 294,34	545
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	78 775,59	1 420,23	80 195,82	134
TOTAL EN HEURE	1 499 260,79	4 258,36	1 503 519,15	1 719

4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nbre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	28	2 760 922,31 \$
TOTAL	28	2 760 922,31 \$

Indicateurs : Les données du tableau proviennent de l'extraction des données du Système électronique d'appel d'offre (SEAO) par le formulaire CAP-Formulaire 2 : listes des contrats de 25 000\$ et plus publiés au SEOA avec un filtre pour les contrats de service publié entre le 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

4.5.1 RESSOURCES MATÉRIELLES

MAINTIEN DE L'ACTIF IMMOBILIER DU 1^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
0	28 661 000 \$	5 419 409 \$	611 751 \$

2024-2025 : INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Lieu	Travaux	Montant
Enveloppes de bonification du parc	Comprends les investissements relatifs au projet d'agrandissement de l'école du Prélude ainsi que pour l'acquisition d'équipements spécialisés pour la formation professionnelle	11 840 000 \$
Autres enveloppes d'investissement	Comprends les investissements relatifs au maintien du parc immobilier ainsi que l'acquisition de mobiliers, appareillages et outillages requis pour les opérations du CSSRN.	16 821 000 \$
TOTAL		28 661 000 \$

2024-2025 : SOMMES ENGAGÉES (PROJETS)

Lieu	Travaux	Montant
Pavillon de Clérycy	Remplacement des équipements pour l'alimentation de l'eau domestique et des réseaux d'alimentation et de distribution d'eau	200 000 \$
Pavillon de Clérycy	Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe	568 322 \$
Pavillon de Mont-Brun	Remplacement des équipements pour l'alimentation de l'eau domestique et des réseaux d'alimentation et de distribution d'eau	151 087 \$
École D'Iberville	Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe et de l'éclairage extérieur	2 000 000 \$
Complexe LSP	Remplacement des finitions intérieures et réaménagement de la cuisine complète	2 500 000 \$
TOTAL		5 419 409 \$

2024-2025 : SOMMES NON INVESTIES NI ENGAGÉES (PROJET)

Lieu	Travaux	Montant
Magasin	Remplacement du toit	610 000 \$
TOTAL		610 000 \$



PROJET DE CLÉRICY – REMPLACEMENT DE LA SUPERSTRUCTURE ET DE L'ENVELOPPE. (568 322 \$ EN FINANCEMENT DE 2024-2025)

Ce projet vise la réfection de la toiture incluant le remplacement quasi complet de la superstructure. Un premier appel d'offres réalisé au printemps 2025 n'a pas permis d'octroyer le contrat. Un second appel d'offres est prévu à l'automne 2025, en vue de réaliser les travaux au printemps-été 2026.



PROJET D'IBERVILLE – REMPLACEMENT DE LA SUPERSTRUCTURE ET DE L'ENVELOPPE ET DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR. (2 000 000 \$ EN FINANCEMENT DE 2024-2025, ET 11 682 673,00 \$ EN FINANCEMENTS ANTÉRIEURS)

Ce projet majeur inclut le remplacement de la totalité du parement extérieur et de l'isolation du bâtiment. L'ensemble des fenêtres seront remplacées et agrandies, le tout afin d'augmenter l'apport de lumière naturelle dans les classes. Notons que malgré l'augmentation de la superficie des fenêtres, le rendement énergétique du bâtiment sera amélioré, notamment via l'utilisation de matériaux de qualité supérieure. Une portion significative des travaux a été réalisée en 2024-2025, et le chantier s'est déroulé sans enjeu notable. L'achèvement du projet est prévu pour l'année 2025-2026.

4.5.2 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément à l'article 16.7 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI), le Service des ressources informationnelles (SRI) présente les réalisations effectuées au courant du dernier exercice financier.

DÉVELOPPEMENTS ET ACCOMPLISSEMENTS DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En 2024-2025, le SRI a poursuivi ses efforts pour assurer la continuité et l'amélioration des infrastructures technologiques du CSSRN, tout en amorçant des projets stratégiques pour répondre aux besoins émergents.

Éléments de continuité :

Ces projets récurrents sont essentiels pour garantir le bon fonctionnement et la mise à jour de l'infrastructure technologique :

- Plan de remplacement des équipements informatiques : Le passage à *Windows 10* est maintenant finalisé. Le SRI poursuit son plan de remplacement des équipements afin de maintenir un parc technologique performant et sécurisé.
- Mise à jour de l'inventaire des actifs : Un travail soutenu a été réalisé pour maintenir l'inventaire des actifs à jour, répondant aux exigences du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et permettant au Ministère d'évaluer les besoins financiers futurs pour la pérennité des investissements en technologie de l'information (TI).

Éléments en développement :

Le SRI a également avancé dans plusieurs projets stratégiques :

- Implémentation du logiciel *Hector* : L'intégration du logiciel de gestion d'inventaire *Hector* se poursuit. De nouveaux outils de suivi de l'utilisation des équipements sont ajoutés afin d'améliorer la performance et la précision du système.
- Déploiement du *NAC Aruba* : Après l'implémentation initiale, le SRI déploie de nouveaux *SSID* pour répondre à des besoins émergents, notamment l'intégration d'appareils liés à la réalité virtuelle, augmentée et mixte.

- Optimisation de la sécurité (SOA) *Microsoft* : À la suite de l'audit réalisé, le SRI planifie la mise en œuvre des recommandations afin de renforcer la maturité des opérations de sécurité.
- Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) : Ce projet majeur, piloté par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), constitue la priorité pour l'année à venir. Des charges ont commencé à être migrées vers l'infonuagique, et des améliorations sont apportées au fur et à mesure pour offrir une disponibilité accrue et une vision moderne des services. Ce programme vise à moderniser et consolider les infrastructures TI gouvernementales dans deux pôles principaux (Québec et Montréal), améliorant la sécurité, la performance et la disponibilité des services.

Ces initiatives démontrent l'engagement du CSSRN à maintenir une infrastructure technologique robuste et à anticiper les besoins futurs, en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'organisation.

Financement

Les sommes reçues sont comparables à celles de l'année 2023-2024.

Le CSSRN a reçu du Ministère environ 956 000 \$ en mesures d'investissement en ressources informationnelles, dont :

- 80 % pour le renouvellement et la réparation des équipements;
- 10 % pour des ajouts;
- 10 % pour pallier les imprévus.

De plus, 461 000 \$ ont été octroyés en mesures de fonctionnement pour répondre aux exigences du MCN en matière de cybersécurité et pour financer le transfert vers l'infonuagique exigé par le gouvernement (PCCTI).

**Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda**

Québec

